

# INSCRIPTIONS 2026/2027

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE  
DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

Classes

**CHAMD**



## CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

Musique  
Danse



En partenariat avec le

**COLLÈGE**  
Gérard Philippe  
de Cogolin

**COGOLIN** : 04 98 12 29 74  
**SAINTE-MAXIME** : 04 94 43 95 90  
conservatoire@golfe-sainttropez.fr

CONSERVATOIRE  
ROSTROPOVITCH LANDOWSKI

 **Golfe**  
de Saint-Tropez

## EMPLOI DU TEMPS ADAPTÉ

Le **programme scolaire** des élèves en CHAMD est le même que pour les élèves en horaires traditionnels.

L'emploi du temps est aménagé afin de dégager **deux après-midis (mardi et jeudi)** consacrés aux études artistiques. Les cours dispensés par le Conservatoire ont lieu en priorité pendant ces deux demi-journées. Cependant, certains cours et répétitions, ainsi que des projets d'action culturelle faisant partie intégrante de la scolarité, peuvent avoir lieu **en dehors du temps scolaire** (participation obligatoire).

## PARCOURS CERTIFIANT

Les élèves en CHAMD suivent un **parcours certifiant** constitué de plusieurs unités d'enseignement :

- ↳ **Musique** : instrument ou voix, pratique collective, formation musicale et culture artistique.
- ↳ **Danse** : danse classique ou danse contemporaine, culture chorégraphique et ateliers.

## ADMISSION

L'admission des élèves dans les classes à horaires aménagés (section musique ou section danse) est soumise à une **décision conjointe** du Conservatoire Rostropovitch Landowski et du Collège Gérard Philipe.

Elle tient compte du niveau scolaire du candidat et de ses capacités dans la spécialité choisie.

Pour l'année scolaire 2026 / 2027

**CANDIDATURES**  
**après du Conservatoire**

**du 12 janvier au 5 mars 2026**

Pour candidater aux CHAMD,  
vous devez compléter et retourner  
**DEUX DOSSIERS DISTINCTS :**

## ENSEIGNEMENT MUSICAL OU CHORÉGRAPHIQUE

Conservatoire Rostropovitch Landowski  
44 rue Marceau, 83310 COGOLIN

Retrait de la fiche de candidature  
au Conservatoire ou sur le site web  
conservatoire.golfe-sainttropez.fr :  
**à partir du 12/01/2026**

Retour de la fiche de candidature  
complétée, par mail, à  
conservatoire-cogolin@  
golfe-sainttropez.fr  
**au plus tard le 05/03/2026**

Cours tests danseurs :  
**le 01/04/2026**

Entretien des candidats devant  
un jury composé de représentants  
de la direction du Conservatoire  
et de la direction du Collège :  
**le 03/04/2026**

Commission départementale  
d'affectation en classes à horaires  
aménagés : **début mai 2026**

**Les résultats seront transmis par  
mail, par le Conservatoire, en  
mai 2026.**

## ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Collège Gérard Philipe  
Rue des Mines, 83310 COGOLIN

Affectations émises par  
la Direction des Services  
Départementaux de l'Éducation  
Nationale (DSDEN) : **début juin**

Dossier d'inscription à compléter  
**EN LIGNE** avec les identifiants  
ÉduConnect fournis par l'école  
primaire :  
**à partir du 15/06/2026**

**Vous devez finaliser  
l'inscription auprès  
du Collège Gérard  
Philipe de  
Cogolin avant le  
01/07/2026.**



# Un partenariat entre l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture

Les Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse (CHAMD) permettent aux élèves les plus motivés de bénéficier d'une **formation artistique certifiante** renforcée et mieux répartie dans la semaine, en complément des études au collège.

Ce dispositif, réglementé par les textes du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, fait l'objet d'une convention de partenariat entre le Collège Gérard Philipe de Cogolin et le Conservatoire de Musique et de Danse du Golfe de Saint-Tropez.

Il permet d'organiser les emplois du temps de manière à ce que les élèves en CHAMD suivent une grande partie de leur formation artistique pendant le temps scolaire.

Les élèves en CHAMD bénéficient de la **gratuité pédagogique** des cours dispensés au sein du Conservatoire. Seuls les frais administratifs de dossier sont dus (sous certaines conditions), ils peuvent être pris en charge par le fond social du collège.

Retrouvez toutes les informations sur notre **site web**  
[conservatoire.golfe-sainttropez.fr](http://conservatoire.golfe-sainttropez.fr)



par **téléphone**  
ou par **mail**  
au secrétariat de Cogolin

Tél. 04 98 12 29 74

[conservatoire-cogolin@golfe-sainttropez.fr](mailto:conservatoire-cogolin@golfe-sainttropez.fr)

